



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

COMMUNIQUE DE L'USP du 10 juin 2024

**Réponse de l'USP à l'invitation à la séance d'ouverture du CNR en santé
dédié à la santé mentale le 12 juin 2024**

Monsieur le ministre,

L'USP accuse bonne réception de votre invitation à l'*enterrement* de la psychiatrie prévue ce mercredi 12 juin 2024 par le CNR.

En effet, l'abandon de toute politique de secteur permettant l'accès à des soins psychiatriques de qualité pour toutes et tous dans l'immédiate proximité de leur bassin de vie, la multiplication de « plateformes » et autres centres « experts » délivrant à tout va des « étiquettes diagnostiques » souvent stigmatisantes (notamment pour les enfants) sans assurer une véritable continuité de prise en charge, l'hypocrisie du ministère et des pouvoirs publics qui prêtent (?) une oreille plus que complaisante aux lobbys du complexe pharmaco-biologique qui vise à inscrire un peu plus la psychiatrie dans une dimension marchande, neuroscientiste et dévastatrice de la santé en l'éloignant de plus en plus du soin de relation qui lui est propre, ne nous apparaissent pas actuellement propices à la « refondation » annoncée.

Nous pouvons également ajouter que l'abandon, depuis des décennies, de formation spécifique des médecins et infirmier.e.s. se destinant à la psychiatrie constitue déjà une perte d'identité pour notre discipline et que « l'effort d'attractivité » annoncée pour la spécialité ne saurait se réduire au saupoudrage de quelques primes pour une spécialité exsangue et en manque cruels de moyens et de personnels.

C'est donc sans regrets, Monsieur le ministre, que nous déclinons l'invitation d'un Conseil National de la Refondation dont l'acronyme usurpe déjà hypocritement celui du Conseil National de la Résistance, à l'initiative de la Sécurité sociale solidaire où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins et dont votre gouvernement continue d'être le fossoyeur.

Charles Oliver Pons, président de l'USP
Philippe Gasser, membre du conseil national